

toire des mentalités en recourant à une perspective comparative et à de nouveaux critères d'analyse et en prenant en considération la grande variété des relations entre les sexes. Il tente ainsi de nous montrer que l'écriture au Moyen Âge, particulièrement à partir du XII^e siècle, et à l'époque prémoderne n'était pas spécifiquement liée à un genre.

Florence BAYARD

Figures de l'oubli (IV^e-XVI^e siècle), éd. Patrizia ROMAGNOLI et Barbara WAHLEN, Lausanne, Faculté des Lettres, 2007 ; 1 vol. in-4^o, 358 p. (*Études de Lettres*, 1-2, 2007). ISBN : 978-2-940331-13-0. Prix : CHF 26.

L'art de la mémoire, élaboré dans l'Antiquité et transmis au Moyen Âge, occupe une place essentielle au sein de la civilisation médiévale, comme l'ont établi les travaux fondateurs de F. Yates et ceux, plus récents, de M. Carruthers. La valeur de toute entreprise mémorielle ne peut toutefois se mesurer qu'à l'aune de ce qu'elle tente précisément de conjurer, l'oubli. C'est pourquoi ce volume entreprend d'analyser la dialectique féconde de la mémoire et de l'oubli en ses diverses modalités ; en quinze articles se déploie une ample diachronie, de la fin de l'Antiquité à la Renaissance, à partir d'œuvres de genres variés (des *Confessions* aux *Essais*, en passant par le roman, l'allégorie, la poésie lyrique).

Chaque étude développe une argumentation subtile qu'il est impossible de restituer dans ces quelques lignes. On ne peut que mentionner, pour mémoire, les A. et leurs sujets : P. Romagnoli (avant-propos), P. Frieden (saint Augustin), Y. Foehr-Janssens (poétique de l'oubli), S. Messerli (*Roman d'Éneas*), M. Szkilnik (le chevalier « oublié », R. Wolf-Bonvin (*Vengeance Raguidel*), F. Mora (*Roman de la Violette*), B. Wahlen (*Suite du Roman de Merlin*), A. Corbellari (*Trubert*), P. Maupeu (Guillaume de Deguilleville, Thomas de Saluces), J.C. Mühlethaler (*Livre de l'Espérance*), C. Lucken (Charles d'Orléans), N. Labère (*Évangiles des Quenouilles*), T. Van Hemelryck (copistes), M. Jourde (début de l'imprimerie), T. Chevrollet (Montaigne).

L'on voit, au fil des pages, se dessiner une évolution mais aussi s'affirmer des constantes. On part ainsi d'une perception de l'oubli comme faute spirituelle pour aboutir à une forme d'oubli libérateur, assumé, nécessaire à la constitution de la personnalité ; entre ces deux pôles s'élabore quelque chose de décisif pour la conscience occidentale. Cette trajectoire fait apparaître la dimension éthique de la question, qui ne saurait se formuler en simple antithèse : c'est qu'« il y a une bonne et une mauvaise mémoire et, symétriquement, un oubli pernicieux et un autre vertueux » (p. 43). L'oubli peut être ferment de conversion, et salvateur dans le travail de deuil (catabase d'Éneas) ; il signe une crise de l'être (Alain Chartier, Charles d'Orléans) ou une étape dans l'apprentissage du héros. Cette dernière structure, essentielle au domaine narratif, amène à considérer le fonctionnement poétique de l'oubli comme moteur et moyen de relance du récit. Dans la tradition de la *fin' amor*, la parole lyrique est fondée sur la dissymétrie entre un amant obsessionnellement habité par l'aimée et une dame oublieuse de lui. À un autre niveau, le jeu de la mémoire et de l'oubli est très souvent de nature intertextuelle et sollicite l'horizon d'attente du public.

L'acte d'écrire, le choix d'un support spécifique opposent au risque de la déperdition une volonté de fixation. Non sans ambiguïté, eu égard à la *mouvance* propre au texte médiéval et à un contexte d'oralité prégnante. La saisie matérielle de l'œuvre

éclaire, voire interroge donc à sa façon l'efficacité mnémonique de l'écrit. La forme du recueil, malgré sa fonction de conservation, peut devenir *coffin d'oubli* (Charles d'Orléans) ou jouer, à travers un dialogisme plein de verve, avec la parole volatile des femmes (*Évangiles des Quenouilles*). Les copistes, du XII^e au XIV^e siècle, s'affichent dans les colophons et souscriptions pour faire oublier l'auteur ; en réaction à quoi s'accroît, au XV^e siècle, le discours auctorial des prologues, quand il ne s'agit pas de se passer du copiste (manuscrits autographes). L'imprimerie ne règlera pas tous les problèmes d'erreur et d'oubli ; la nouvelle technique éditoriale suscite même dès avant le XVI^e siècle des inquiétudes quant à l'altération des textes et à la diffusion accrue de fautes dues à de mauvais correcteurs.

En définitive, ce volume offre une entrée stimulante dans la littérature médiévale ; il intéresse aussi l'anthropologie historique, dans la mesure où il étudie divers scénarios de construction de l'identité (tant du personnage que de l'auteur).

Florence BOUCHET

ABÛ HÂMID AL-GHARNATI, **De Grenade à Bagdad. La relation de voyage d'Abû Hâmid al-Gharnâtî (1080-1168) ou Al-mu'rib 'an ba'd 'adjâ'ib al-Maghrib (*Exposition claire de quelques merveilles de l'Occident*)**, trad. annotée de Jean-Charles DUCÈNE, Paris-Budapest-Kinshasa-Turin-Ouagadougou, L'Harmattan, 2006 ; 1 vol. in-12, 210 p. (*Histoire et Perspectives Méditerranéennes*, 8). ISBN : 2-296-00559-4. Prix : € 18,50.

L'auteur, un Andalou né à Grenade en 1080 et mort à Damas en 1169-70¹, est réputé avoir composé deux ouvrages à caractère géographique. Outre *al-Mu'rib*, qui fait l'objet de la présente traduction et dont la rédaction fut terminée en 1160 lors de son séjour à Bagdad, il écrivit la *Tuhfat al-albâb* après son installation dans la ville de Mossoul (troisième rédaction terminée avant 1162)². Ce dernier se présente comme une relation de voyage où l'auteur décrit les villes et les régions qu'il traversa au cours d'un périple qui le conduisit de sa terre natale, qu'il quitta probablement en 1117, jusqu'en Orient, avant de poursuivre sa pérégrination vers le nord : il se rendit au pays des Bulgares de la Volga (1135-36) ; de là, il passa par Kiev et poussa jusqu'en Hongrie (1155-58), avant de reprendre la route de l'Orient qui l'emmena jusqu'au Khwarezm (1160). À la suite d'un pèlerinage à La Mecque, il se fixa définitivement à Damas après être passé par Bagdad, Mossoul, Alep. Si la *Tuhfat al-albâb* s'inscrit pleinement dans le genre des relations de voyage, genre qui a fleuri très tôt dans la littérature arabe, *al-Mu'rib* s'en démarque sensiblement en ceci que l'auteur a souhaité se concentrer sur les merveilles, étrangetés et autres *mirabilia* qui témoignent de la toute-puissance divine. S'il s'agit toujours bien d'un récit de voyage, l'accent est plutôt mis sur tout ce qui peut émerveiller le lecteur : on ne s'étonnera donc pas de voir monstres et animaux fabuleux côtoyer le crocodile et le castor. Au contraire de ce que laisse entendre le titre, *al-Mu'rib* ne traite toutefois pas exclusivement de l'Occident musulman. Ce serait d'ailleurs plutôt le contraire : l'auteur n'en parle qu'au début de l'ouvrage, l'essentiel de l'œuvre traitant de l'Orient. Au-delà de

1. Le traducteur donne bien cette date à la p. 19 de son introduction, mais la page de titre et la couverture portent la date erronée de 1168.

2. Traduction française de G. FERRAND dans *Journal asiatique*, t. 207, 1925, p. 1-148 et 193-304 ; G. DUCATEZ dans *Revue des Études islamiques*, t. 53, 1985, p. 141-241.

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RMA&ID_NUMPUBLIE=RMA_142&ID_ARTICLE=RMA_142_0369

Comptes rendus

| De Boeck Université | Le Moyen Age

2008/2 - Tome CXIV

ISSN 0027-2841 | ISBN 978-2-8041-5761-6 | pages 369 à 457

Pour citer cet article :

– Comptes rendus, Le Moyen Age 2008/2, Tome CXIV, p. 369-457.

Distribution électronique Cairn pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.